

Conçu pour les marchés en mouvement : une stratégie pensée pour durer

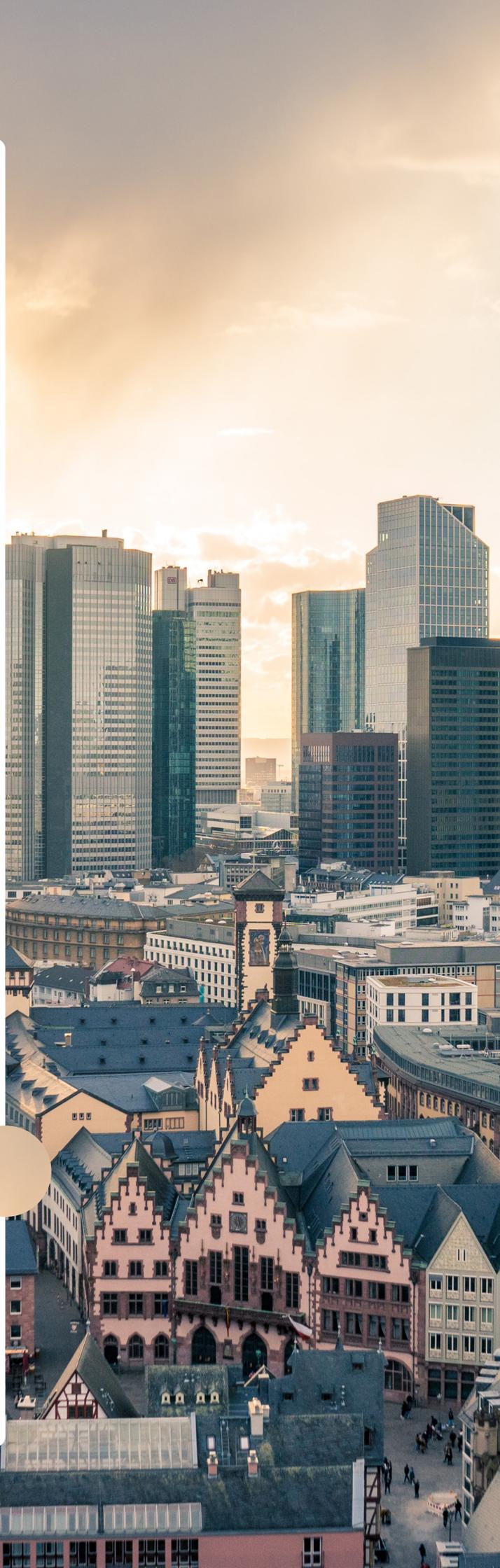
60 seconds with the
portfolio manager*

* 60 secondes avec le gérant



MAI 2025

Cette communication publicitaire est destinée
aux investisseurs non-professionnels.





Sylvain de Bus

Deputy Head of Global Bonds,
Co-Manager



Philippe Dehoux

Head of Global Bonds,
Lead Manager

Sylvain de Bus et Philippe Dehoux, gérants de portefeuille, partagent leur vision d'une stratégie qui investit dans des obligations libellées en euros, d'une maturité comprise entre 1 et 10 ans.

Quels atouts une stratégie axée sur les obligations à 1-10 ans peut-elle offrir aux investisseurs ?

Beaucoup d'investisseurs recherchent une solution obligataire unique à conserver sur le long terme - avec un risque limité, une véritable diversification et une source de revenu régulière. Plutôt que de suivre eux-mêmes l'évolution des différents segments du marché obligataire, ils préfèrent s'appuyer sur notre expertise. C'est précisément ce que propose notre stratégie obligataire euro flexible.

Nous l'envisageons comme une approche « core plus » : une stratégie qui occupe une place centrale dans un portefeuille, tout en s'appuyant sur une certaine flexibilité. Le positionnement à moyen terme permet de mieux absorber les effets de la volatilité des taux d'intérêt, même en cas de mouvements brusques, car pour de nombreux investisseurs, les obligations sont d'abord et avant tout synonymes de stabilité. Par rapport aux stratégies axées sur le court terme, notre portefeuille à duration intermédiaire offre davantage de décorrélation vis-à-vis des marchés actions. Selon nous, notre stratégie se situe à un juste équilibre entre potentiel de rendement et exposition au risque de taux.

Concrètement, que signifie une approche « core plus » ?

Une approche « core plus » repose principalement sur des obligations investment grade - qu'il s'agisse de dettes souveraines, supranationales, d'agences ou d'entreprises - tout en nous laissant la possibilité de nous écarter de ce cœur de portefeuille lorsque des opportunités attractives se présentent. Le moment venu, nous pouvons nous tourner vers d'autres secteurs tels que le haut rendement, la dette des marchés émergents, les obligations indexées sur l'inflation ou les obligations convertibles. Ce sont ce que nous appelons les « poches de diversification » de la stratégie, qui peuvent représenter jusqu'à 30 % de l'allocation du portefeuille.

Nous n'exposons pas le portefeuille à ces classes d'actifs - dette émergents, haut rendement ou convertibles - de

60 SECONDS
WITH THE FUND MANAGER



manière systématique. Nous le faisons de manière sélective, uniquement lorsque notre analyse montre que le potentiel de rendement justifie le risque. Cette approche vise à accroître le rendement au fil du temps, tout en améliorant la résilience globale du portefeuille.

Comment sélectionnez-vous les obligations et construisez-vous le portefeuille ?

Le processus d'investissement commence par une analyse macroéconomique globale : nous évaluons les marchés, le cycle économique, l'évolution probable des taux d'intérêt, le comportement attendu des écarts de crédit et les secteurs susceptibles de surperformer. Cette analyse guide nos décisions d'allocation vers les classes d'actifs dites « de diversification ».

Nous procédons ensuite à une analyse approfondie, de manière bottom-up, pour sélectionner les obligations. Chaque émetteur, qu'il soit souverain ou d'entreprise, fait l'objet d'une analyse fondamentale rigoureuse visant à évaluer sa solidité financière sur le long terme. Dans le cadre de notre approche intégrant les critères ESG, chaque émetteur est également évalué par nos analystes internes spécialisés en durabilité.

Le portefeuille final reflète ainsi à la fois nos convictions macroéconomiques, notre sélection d'émetteurs, une gestion maîtrisée de l'empreinte carbone du portefeuille, et une attention constante au contrôle des risques.

Quels sont vos points forts pour cette stratégie ?

Candriam dispose de près de trente ans d'expérience sur le marché obligataire euro aggregate. Notre stratégie obligataire euro flexible bénéficie pleinement de cette expérience, et elle est gérée par une équipe stable, expérimentée et aux compétences complémentaires.

Chaque type d'obligation dans lequel nous investissons est suivi par des spécialistes dédiés. Ce qui fait aussi notre force, c'est notre travail collectif : les échanges d'idées, la remise en question constructive des opinions et le dialogue permanent entre les gérants contribuent à des décisions d'investissement plus solides et disciplinées.

Par exemple, lorsque nous évaluons le crédit « investment grade », nous le comparons à des actifs mieux notés comme les obligations d'État, mais aussi à des actifs plus risqués comme les obligations à haut rendement. Cette approche nous permet de réduire les risques non rémunérés et de nous concentrer sur les opportunités les plus attractives à un instant donné.

Comment créez-vous de la valeur ajoutée par rapport à l'indice de référence ?

Notre principal objectif est de délivrer une performance régulière sur le long terme, non seulement sur un cycle de marché, mais aussi année après année. C'est une attente forte de nos investisseurs.

Pour y parvenir, nous nous appuyons sur la flexibilité de notre stratégie, qui constitue un véritable levier de création de valeur. Notre approche est conçue pour s'adapter à une grande diversité de scénarios économiques, et pour ajuster rapidement le positionnement du portefeuille en conséquence. En outre, nous veillons à maintenir un portefeuille dont l'empreinte carbone est inférieure à celle de l'indice de référence, car pour nous, la performance doit également être durable.

Les principaux risques de la stratégie sont :

• Risque de perte en capital :

L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie sur le capital investi dans la stratégie concernée; il est possible que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

• Risque de taux d'intérêt :

Une variation des taux (qui peut notamment découler de l'inflation) peut entraîner des risques de pertes et faire baisser la performance de la stratégie (en particulier lors de hausse des taux si la stratégie a une sensibilité aux taux positive et lors de baisse des taux si la stratégie a une sensibilité aux taux négative). Les obligations à long terme (et les produits dérivés y relatifs) sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêts. Une variation de l'inflation, c'est-à-dire une augmentation ou une diminution générale du coût de la vie, est un des facteurs pouvant impacter les taux.

• Risque de crédit :

Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie. Ce risque inclut le risque d'évolution des spreads de crédit et le risque de défaut. Certaines stratégies peuvent être exposés au marché du crédit et/ou à certains émetteurs en particulier dont les cours vont évoluer en fonction de l'attente que le marché se fait de leurs capacités de remboursement de leur dette. Ces stratégies peuvent également être exposées au risque de défaut d'un émetteur sélectionné, soit son impossibilité à honorer le remboursement de sa dette, sous forme de coupons et/ou du principal. Selon que la stratégie est positionnée positivement ou négativement sur le marché du crédit et/ou certains émetteurs en particulier, un mouvement respectivement à la hausse ou à la baisse des spreads de crédit, voire un défaut, peut impacter négativement la performance. Lors de l'évaluation du risque

de crédit d'un instrument financier, la Société de Gestion ne se fiera, en aucun cas, uniquement aux notations externes.

• Risque de durabilité :

Le risque de durabilité fait référence à tout évènement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans lesquels l'investissement est réalisé.

Les risques de durabilité peuvent être subdivisés en 3 catégories :

- Environnemental : des évènements environnementaux peuvent créer des risques physiques pour les entreprises dans lesquelles on investit.

- Social : renvoie aux facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la façon dont les entreprises gèrent leur impact sur la société.

- De gouvernance : Ces aspects sont liés aux structures de gouvernance

Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes. Si un évènement imprévu survient chez un émetteur spécifique tel qu'une grève du personnel, ou plus généralement une catastrophe environnementale, cet évènement peut avoir un impact négatif sur la performance. Par ailleurs, les émetteurs adaptant leurs activités et/ou politiques peuvent être moins exposés au risque de durabilité.

Les risques énumérés ne sont pas exhaustifs et de plus amples détails sur les risques sont disponibles dans les documents réglementaires.



Plus d'infos sur nos stratégies
et leur profil de risque sur :

www.candriam.fr

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer. L'investisseur supporte un risque de perte en capital.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans cette communication sont disponibles sur la page du site internet de Candriam <https://www.candriam.com/fr-fr/professional/sfar/>